



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 11 septembre 2017 à 19H30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Siège no 5	Vacant	
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Absent :		
M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présence de 7 citoyens.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7-24 et 30 août
4. États financiers
 - 4.1 Dépôt états comparatifs
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Centre de Dépannage
 - 6.2 Demande faucheuse Duparquet
 - 6.3 Ristourne MMQ 1733.00\$
 - 6.4 PIQM
 - 6.5 Orientation aménagement du territoire MRC
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Formations Loi 122 gouvernance de proximité web le 12 septembre
 - 8.2 Qualité de l'environnement le 20 septembre web
9. Lots
 - 9.1 Lettre notaire vente maison Mario Alain
 - 9.2 Association forestière A. T. cotisation 50.00\$
 - 9.3 Choix de notaire pour servitude et vente de parcelles de terrains pour travaux MTQ sur la 393
 - 9.4 Élagage en forêt privé appui par résolution
 - 9.5 Aide financière subvention demandée MRC 34,651.21\$
10. Chemins
 - 10.1 Voyages de gravier dans le rang de la Lune (10 voyages)
 - 10.2 Ass, des Trappeurs castors 1097.00\$
 - 10.3 Transport Bérubé castors 140.00\$ + tx
 - 10.4 Nouvelle Programmation travaux TECQ
 - 10.5 Achat gyrophare 148.00\$
 - 10.6 Paiement Marcel Baril abat-poussière 9300.00\$ + tx
 - 10.7 Demande 60/40
11. Pompiers
 - 11.1 Renouvellement contrat
 - 11.2 Paiement contrat incendie 3^e versement 6615.00\$
 - 11.3 Grande affiche gratuite incendie
 - 11.4 Entente avec la Croix Rouge 160.00\$
 - 11.5 Alarme Val d'Or 172.46\$
 - 11.6 SQ 11,240.81\$
12. Invitations
 - 12.1 Colloque 3 novembre Soins à domicile



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 12.2 Info le 13 septembre à Rouyn eau potable et ancien dépôt en tranchée
- 12.3 Assemblée générale annuelle des membres de l'AFAT le 20 septembre à 19 heures
- 12.4 Discussion Villa Mon Repos sur la Forêt de recherche le 21 septembre à midi

13. Divers

- 13.1 Autorisation Sébastien Greffard activités dans l'église
- 13.2 Autorisation comité de développement redémarrage
- 13.3 Adoption Projet Ragaro
- 13.4 Avis de Motion plan ingénieur fosse septique
- 13.5 Autorisation installer un drain autour du centre municipal

14. Varia

15. Dates prochaines réunion

- Séance de travail le
- Séance du conseil

16. Période de questions

17. Fermeture de l'assemblée

2017-09-227

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption des procès-verbaux du 7-24 et 30 août 2017

2017-09-228

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux du 7-24 et 30 août soient acceptés avec les modifications demandées pour le procès-verbal du 7 août erreur d'un nom et manque numéro 14.2 et 14.3

ADOPTÉ.

4. États financiers juillet 2017

À suivre le mois prochain

4.1 Dépôt états comparatifs

Les états comparatifs au 31-août 2017 ont été remis à chaque conseiller.

5. Dépenses

2017-09-229

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} août au 31 août 2017, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 209.79\$
la rémunération des élus :	1838.50\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3786.49\$
les dépenses de août à payer en septembre	16 972.27\$

le tout représentant un total de 30 126.32\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

6. Correspondance

6.1 Centre de Dépannage

Le comité du Centre de Dépannage remercie la municipalité pour son implication dans l'activité « Bénédiction des motos » commandite et collaboration.

6.2 Demande faucheuse Duparquet

ATTENDU QUE la municipalité de Duparquet a demandé que notre journalier passe la faucheuse sur les bords de ces chemins;

2017-09-230

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité ne prête plus sa faucheuse, car lorsqu'elle est prêtée, il arrive des bris et cela coûte plus cher que ce que cela rapporte;

ADOPTÉ.

6.3 Ristourne MMQ 1733.00\$

La Mutuelle des Municipalités (MMQ) nous a retourné une ristourne de 1733.00\$ pour l'année de 2016. Depuis que la municipalité est membre sociétaire de la MMQ celle-ci nous a versé un montant total de ristourne de 10,313.00\$.

6.4 PIQM

La municipalité a fait une demande au programme infrastructure Québec municipal, pour refaire le drain autour du centre, changer la fournaise, changer les fenêtres et refaire la toiture.

Selon le ministère, les disponibilités budgétaires ne permettent pas sa sélection ainsi que la problématique associée à celui-ci. Cette réponse ne découle d'aucun jugement défavorable et la municipalité peut soumettre en tout temps un nouveau projet dans le programme.

6.5 Orientation aménagement du territoire MRC

Information donnée aux conseil

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Formation Loi 122 gouvernance d eproximité web le 12 septembre

Information au conseil qu'il y aura une formation web sur la gouvernance de proximité si certains désirent se joindre à la formation sur internet le 12 septembre.

8.2 Qualité de l'environnement le 20 septembre web

Information au conseil qu'il y aura une formation web sur la qualité de l'environnement si certains désirent se joindre à la formation sur internet le 20 septembre.

9. Lots

9.1 Lettre notaire vente maison Mario Alain

ATTENDU QUE la municipalité a mis des clauses au contrat de vente des lots épars;

ATTENDU QUE M. Mario Alain veut vendre sa maison et que le notaire désire une lettre de notre part lui spécifiant que les clauses sont



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE le projet demandé est: Élagage en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

2017-09-234

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' appuyer le projet présenté par Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ADOPTÉ

9.5 Aide financière subvention demandée MRC 34,651.21\$

Voir résolution 2017-05-116

10. Chemins

10.1 Voyages de gravier dans le rang de la Lune (10 voyages)

2017-09-235

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les 10 voyages de gravier soient autorisés dans le rang de la Lune et doivent être pris sur les revenus des redevances;

ADOPTÉ.

10.2 Ass. Des Trappeurs castors 1097.00\$

2017-09-236

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement de 1097.00\$ soit retourné à l'Association des Trappeurs de castors, pour le travail effectué sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur;

ADOPTÉ.

10.3 Transports Bérubé castors 140.00\$ + tx

2017-09-237

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement de 140.00\$ + taxes soit versé à Transports Bérubé pour les castors;

ADOPTÉ.

10.4 Nouvelle Programmation travaux TECQ

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE,

2017-09-238

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution. N.B. Article à ajouter pour toute programmation comportant des coûts réalisés la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;

ADOPTÉ.

10.5 Achat gyrophare

2017-09-239

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE l'achat d'un gyrophare pour le tracteur soit acheté pour remplacer celui qui est défectueux et pour la sécurité exigée au coût de 148.00;

ADOPTÉ.

10.6 Paiement Marcel Baril

2017-09-240

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement de 9,300.00\$ + taxes soit effectué à l'entreprise Marcel Baril pour l'achat d'abat-poussière;

ADOPTÉ.

10.7 Demande 60/40

Reportée à la prochaine réunion car pas discutée en séance de travail.

11. Pompiers

11.1 Renouvellement contrat

ATTENDU QUE le contrat en incendie avec la Ville de Duparquet arrive à échéance au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

2017-09-241

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE demander que l'option de deux ans au contrat soit renégoциé avec celle-ci et signé à nouveau si accepté avec la Ville de Duparquet;

ADOPTÉ.

11.2 Paiement contrat incendie 3e versement 6615.00\$

ATTENDU QUE notre contrat incendie avec la Ville de Duparquet se divise en 3 versements;

ATTENDU QUE nous devons verser le 3e et dernier paiement pour l'année 2017 au montant de 6615.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

2017-09-242

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement soit effectué à la Ville de Duparquet au montant de 6615.00\$

ADOPTÉ.

11.3 Grande affiche gratuite incendie

Une grande affiche en incendie était offerte gratuitement mais la date de demande est expirée.

11.4 Entente avec la Croix Rouge 160.00\$

ATTENDU QUE la municipalité reconduit son entente avec la Croix Rouge;

ATTENDU QUE cette entente est de 160.00\$ pour l'année 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE,



2017-09-243
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le paiement soit effectué à la Croix Rouge au montant de 160.00\$;

ADOPTÉ.

11.5 Alarme Val d'Or 172.46\$

Redemander des informations avant de régler la facture.

11.6 SQ 11,240.81\$

A suivre à la prochaine séance.

12. Invitations

12.1 Colloque 3 novembre Soins à domicile

Info aux conseil.

12.2 Info le 13 septembre à Rouyn eau potable et ancien dépôt en tranchée

Personne ne semble avoir de disponibilité.

12.3 Assemblée générale annuelle des membres de l'AFAT le 20 septembre à 19 heures.

Personne d'intéressé.

12.4 Discussion Villa Mon Repos sur la Forêt de recherche le 21 septembre à midi

Personne d'intéressé.

13. Divers

13.1 Autorisation Sébastien Greffard activités dans l'église

ATTENDU QUE M. Sébastien Greffard a offert à la municipalité avec la participation de certains bénévoles et de notre ressource en loisirs Mme Élisabeth Carrier de monter un spectacle avec des artistes et de présenter ce spectacle à l'église de Rapide-Danseur;

ATTENDU QUE la vente de boisson est prévue pour aider à combler les dépenses de ces activités;

ATTENDU QUE Mme Élisabeth Carrier est mandatée pour voir à la coordination de l'évènement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise les activités à l'église pour la présentation de certains spectacles pour notre communauté;

ADOPTÉ.

13.2 Autorisation comité de développement redémarrage

ATTENDU QUE le Comité de développement n'est plus en fonction;

ATTENDU QUE la charte du comité devrait être remise à jour;

EN CONSÉQUENCE,

2017-09-244

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise la remise à jour du comité de développement dès que nous aurons les bénévoles nécessaires à sa remise en fonction;

ADOPTÉ.

13.3 Adoption Projet RAGARO

Faire des copies au conseil pour adoption à la prochaine séance du conseil.

13.4 Avis de Motion plan ingénieur fosse septique

Avis de Motion est donné par le conseiller M. François Cloutier que vu les différents problèmes qui se présentent lors de l'installation d'une fosse septique en lien avec la caractérisation du terrain ou de l'espace, le conseil adoptera un règlement qui obligera à compter du 1er janvier 2018, un plan d'ingénieur pour l'installation d'une fosse septique afin que ceux-ci soient conformes et répondent aux exigences de l'environnement.

13.5 Autorisation d'installer un drain autour du centre municipal

ATTENDU QUE la directrice-générale a présenté une demande au Programme d'infrastructures municipales pour l'installation d'un drain autour du centre, changer la fournaise, les fenêtres et la toiture;

ATTENDU QUE notre demande a été refusée;

ATTENDU QUE le problème d'infiltration d'eau au sous-sol doit être réglé le plus rapidement possible;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le contrat d'installation d'un drain soit donné à Transport Raymond Bérubé au montant de 8875.00\$ et que les achats nécessaires soient faits pour effectuer le travail;

ADOPTÉ.

14. Varia

14.1 Invitation SADC

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement du maire M. Alain Gagnon soient remboursés s'il assiste à ce souper;

ADOPTÉ.

14.2 Achat partie lot 40 de Mme Françoise Pellerin

Servitude Françoise Pellerin en faveur de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE Mme Françoise Pellerin est consentante à consentir des servitudes pour fins d'installation d'un ponceau, d'entreposage d'un réservoir d'eau pour le service d'incendie et d'un stationnement gravelé pour véhicule de pompiers et autres véhicules si nécessaire;

2017-09-246

2017-09-247



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

Monsieur le maire Alain Gagnon et Mme la directrice-générale Lucie Gravel soient autorisés à signer chez le notaire Roger Vachon la servitude ci-haut décrite affectant une partie du lot 5 520 090 Cadastre du Québec, propriété de Françoise Pellerin en faveur du lot 5 519 174 Cadastre du Québec propriété de la Municipalité de Rapide-Danseur, l'établissement de servitude pour fins d'installation d'un ponceau, d'entreposage d'un réservoir d'eau pour le service d'incendie et d'un stationnement gravelé pour véhicule de pompiers et autres véhicules si nécessaire;

ADOPTÉ.

15. Dates prochaines réunions

Ouverture soumission 20 septembre à 16h15
Séance de travail le 25 septembre à 19h00.
Séance du conseil le 2 octobre à 19h30.

16. Période de questions

17. Fermeture de l'assemblée

2017-09-249

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures 30.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel, directrice générale sec-très.